

STOCKEMRue de la Barrière
6700 Arlon

GPS X: 5.768107 - Y: 49.690805

Visitée le 21/03/2014

1. Tableau synthétique

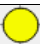
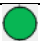
Cheminement d'accès	Distance depuis sortie du PANG		Infrastructures	Revêtement	Etat
Piétons	Rayon de 200 m		Trottoirs – Eclairage public	Pavés	Bon
Bus (arrêt TEC) le plus proche	350 – 360 m		Arrêts sans abri	Asphalte	Bon
Voitures	Rayon de 500 m		Routes primaires / secondaires	Asphalte	Bon
2 roues			Pas de Ravel Pas de pistes cyclables Routes primaires / secondaires	Asphalte	Bon
2 roues motorisés	Rayon de 500 m		Routes primaires / secondaires	Asphalte	Bon
Accessibilité					
Piétons	Accès aux quais : plain-pied et traversée des voies sécurisée				
Equipements	Places	Distance depuis PANG	Type d'équipement Revêtement	Sécurité	Etat
Parking voitures	26	20 m	Revêtement en asphalte – Gratuit	Non-sécurisé	Bon
Parking PMR	1	20 m	Revêtement en asphalte – Gratuit	Non-sécurisé	Bon
Parking 2 roues	0		Aucun emplacement réservé		
Parking 2 roues motorisés	0		Aucun emplacement réservé		
Prise en charge PMR			Avec assistance		
<ul style="list-style-type: none"> La prise en charge des PMR n'est pas possible dans les PANG's et ne peut se faire qu'au départ d'une des 114 gares « PMR » ou des 17 gares « Taxi » en Belgique. Cette prise en charge est garantie pour toute réservation effectuée 24 heures avant le départ prévu. Certaines dérogations peuvent toutefois être gérées au cas par cas lors de la réservation. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter notre documentation spécifique. Gare « PMR » la plus proche : Arlon (4 km) Aucune gare « Taxi » à proximité 					
Signalétique			Ravel – Bus – PANG – PMR		
Vers le PANG	Pas de signalétique, uniquement 1 panneau à l'entrée du PANG				
Depuis le PANG	Aucune signalétique présente				

Avec le soutien
de la WallonieDEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

2. Cartographie

Arrêts de bus



	PANG
	Arrêts de bus

Distance (m)	Nom Arrêt
350	IMP
350 - 360	N40



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

3. Cheminement d'accès

- **Piétons – Rayon de 200 m** : accès via des trottoirs, présence d'un éclairage public



- **Depuis / vers l'arrêt de bus** : accès via des trottoirs
- **Arrêt le plus proche** : « IMP » situé à 330 m
- **Arrêt le mieux desservi** : « N40 » situé à 350 - 360 m



Desserte arrêt le mieux desservi

Distance (m)	Nom Arrêt	Traversées	N° Ligne	Parcours
350 - 360	N40	2 / 3	56	Libramont - Habay - Arlon
			72	Saint-Léger - Baranzy - Athus - Turpange - Arlon

Autres arrêts à proximité

Distance (m)	Nom Arrêt
330	IMP



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

➤ **2 roues**

- Voirie non-équipée de pistes cyclables ;
- Présence d'un éclairage public ;
- Accès via :
 - Routes primaires
 - Routes secondaires

➤ **Voitures & 2 roues motorisés – Rayon de 500 m**

- Accès via :
 - Routes primaires
 - Routes secondaires



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

4. Accessibilité

- **Quai en direction de Ciney :**
 - Accès de plain-pied



- **Quai en direction d'Arlon :**
 - Accès de plain-pied



- Le passage d'un quai à l'autre se fait via le passage à niveau



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

5. Equipements

➤ Parking voitures :

26 places – Gratuit – Non-sécurisé – Revêtement en asphalte



➤ Parking PMR :

1 emplacement réservé



➤ Parking 2 roues : aucun emplacement réservé

➤ Parking 2 roues motorisés : aucun emplacement réservé



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

6. Prise en charge des PMR (avec assistance) – Rayon de 20 Km

- Gare « PMR » la plus proche : Arlon (4 Km)
- Gare « Taxi » la plus proche : pas de gare

7. Signalétique

7.1. Vers le PANG

- **PANG** : pas de signalétique, uniquement 1 panneau à l'entrée du PANG



7.2. Depuis le PANG

- **Bus** : pas de signalétique

8. Remarques et constatations

- Pas d'emplacement réservé aux « 2 roues » ;
- Pas d'emplacement réservé aux « 2 roues motorisés » ;
- Pas de signalétique du PANG.

Nous recommandons :

- l'installation d'emplacements pour les « 2 roues » ;
- l'installation d'une signalétique indiquant la présence du PANG ;
- l'installation d'une signalétique indiquant la présence des arrêts de bus.

9. Avis des usagers et associations

Nous n'avons reçu aucune remarque



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE